

**Église Protestante Libre de Saint-Marcellin**  
**Prédication du 1er mars 2015**  
**Les Dix Commandements – IX – Les faux témoignages (Exode 20:16)**  
Frédéric Maret, pasteur

Les gens qui n'ont de la Bible qu'une connaissance culturelle superficielle pensent généralement qu'il existe un Commandement qui dit quelque chose comme « Tu ne mentiras point ». Il est surprenant de constater que le Décalogue n'interdit expressément que le faux témoignage contre le prochain, qui n'est qu'un aspect du mensonge. Cependant nous pouvons élargir notre point de vue sur la volonté divine dans ce domaine par la lecture de nombreux enseignements qui nous mettent en garde contre le mensonge de manière beaucoup plus générale. Nous allons donc lire ensemble, outre le neuvième Commandement, un certain nombre de ces enseignements.

Exode 20 :12

***Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.***

Psaume 58 :4-5

*Les méchants sont pervertis dès le sein maternel, les menteurs s'égarer au sortir du ventre de leur mère, ils ont un venin pareil au venin d'un serpent, d'une vipère sourde qui ferme son oreille...*

I Timothée 1 :9-10

*...que l'on sache que la loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les indisciplinés, les impies et les pécheurs, les sacrilèges et les profanes, les parricides et les matricides, les meurtriers, les débauchés, les [amateurs de gitons], les trafiquants d'esclaves, les menteurs, les parjures, et tout ce qui en outre est à l'opposé de la saine doctrine.*

Apocalypse 21 8

*Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les débauchés, les magiciens, les idolâtres et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre : cela, c'est la seconde mort.*

La Loi divine met bien l'accent sur l'interdit contre les **faux témoignages** mais c'est le **mensonge en général** qui est proscrit. Dans le **Psaume 58**, David compare tous les menteurs à des serpents qui empoisonnent leur prochain : que le mensonge prenne la forme d'un faux témoignage visant directement le prochain en lui attribuant des actes qu'il n'a pas commis, ou une forme plus banale, toute atteinte à la vérité est ici décrite comme un venin mortel, car d'une façon ou d'une autre, mentir à son interlocuteur est toujours une façon de lui porter atteinte, que ce soit pour le manipuler, le rabaisser, se faire plus grand ou plus intéressant que lui ou en le prenant pour un imbécile.

Le texte de la première **Épître à Timothée** est un exemple de ces « catalogues à la Paul » où l'apôtre établit une liste de choses qu'il met dans le même sac et qui demande ensuite à être décortiquée. Paul fait là une distinction entre les **parjures**, c'est à dire ceux qui mentent sous serment, notamment lors d'un procès, et les **menteurs** d'une façon plus générale. **Il les distingue pour finalement les vouer aux mêmes gémonies.**

Dans le texte de l'**Apocalypse**, c'est cette fois Jean qui fait une liste que Paul n'aurait pas reniée. Les menteurs impénitents sont mis en garde contre la colère divine au même titre que ceux qui portent atteinte à l'intégrité des autres par le meurtre ou le trafic d'esclaves, à leur propre intégrité par la débauche sexuelle et à l'honneur de Dieu par les pratiques idolâtres et occultes.

Le faux témoignage porté directement contre le prochain peut être une arme fatale. **Dans un procès**, le rôle du témoin est capital et on se souvient d'affaires fameuses où des innocents se sont retrouvés sous les verrous ou ont été condamnés à mort sur la déposition de faux témoins. **Le cas le plus célèbre** est bien sûr celui de notre Seigneur Jésus<sup>1</sup>. Mais il y a d'autres affaires plus ou moins célèbres où des innocents ont perdu la vie, la liberté ou leur réputation à cause de faux témoins. On pense bien sûr à Alfred Dreyfus et à l'affaire d'Outreau. L'aumônier de prison et l'ancien médiateur familial que je suis ne peut qu'évoquer la pratique odieuse qui, **depuis l'affaire Dutroux** dans les années quatre-vingt dix, consiste à trouver l'arme fatale contre les pères de famille, lors des procédures de divorce, en les accusant de pratiques sexuelles criminelles contre leurs propres enfants. Cette funeste « mode », outre qu'elle a mis sous les verrous et ruiné la vie familiale et professionnelle et la réputation de milliers d'hommes, a aussi suscité une telle méfiance dans les tribunaux que bien des coupables ont échappé à la justice.

Dans sa loi, Dieu exige la déposition de **deux témoins** au minimum pour attester la véracité d'un fait<sup>2</sup>. Ceci est « encore plus nécessaire » pour tout ce qui peut entraîner la peine de mort<sup>3</sup>. La loi de Dieu exclut la torture pour provoquer des aveux. Par contre, si un témoignage s'avérait inexact, le faux témoin devait subir la peine qu'il voulait infliger à l'innocent injustement accusé<sup>4</sup>. Il n'y a pas qu'en justice que notre parole est importante. Nous avons certainement dans nos mémoires le souvenir de gens injustement accusés par **la rumeur**. Nous avons sans doute tous été victimes de médisances, de façon plus ou moins grave. Une simple insinuation, une médisance colportée et amplifiée, de façon plus spectaculaire un article de presse, des journalistes peu scrupuleux, un juge qui viole le secret de l'instruction... tout cela peut engendrer des catastrophes dans la vie des gens.

J'ajoute aussi le **crime contre le saint ministère** qui consisterait, de la part d'un pasteur, à ne pas respecter le secret pastoral et j'en profite pour dénoncer la pratique courante dans les Églises dites « Évangéliques » qui consiste à ne pas voir où est le problème lorsque le pasteur répète à sa femme les confidences qui lui ont été faites. Nous sommes nombreux à pouvoir témoigner des catastrophes que de telles pratiques peuvent provoquer. Il ne s'agit pas là de mensonge à proprement parler mais il s'agit tout de même de savoir garder sa langue par respect pour l'honneur et la vie de notre prochain. **Si candidat au ministère n'est pas capable de garder pour lui les confidences qui lui ont été faites, c'est qu'il n'est pas apte au ministère pastoral**. Jacques a bien raison lorsqu'il écrit : « Voici, comme un feu peut embraser une grande forêt ! La langue est aussi un feu ... elle est un mal qu'on ne peut réprimer ... »<sup>5</sup>. Et Paul de renchérir : « Rejetez le mensonge et que chacun de vous parle avec vérité à son prochain ; car nous sommes membres les uns des autres »<sup>6</sup>.

Il existe aussi les **petits mensonges entre amis**, ou en famille, entre collègues. On a parfois tendance à embellir son passé pour se mettre en valeur, alors que Dieu nous appelle à l'humilité. Les petits mensonges pour se sortir d'un mauvais pas, comme j'en vois dans le cadre professionnel. « Mais si, Monsieur, j'ai fait mes exercices, mais j'étais chez mon père ce week-end, je les ai faits sur une feuille et je l'ai oubliée.. ». Il y a aussi les mensonges face au conjoint. « Chérie, j'ai une demi-heure de retard parce qu'il y avait des embouteillages » alors que cela ferait tant de bien à la famille que le père assume le fait que de temps en temps il s'accorde un temps de convivialité avec ses collègues en sortant du bureau ou de l'usine. Certains mentent sur leur état de santé pour attirer l'attention et susciter les soins de leurs proches, voire pour les manipuler. Certains vont même jusqu'à l'auto-mutilation.

---

1 Matthieu 26.59-62

2 Deutéronome 19.15

3 Nombres 35.30 ; Deutéronome 17.6

4 Deutéronome 19.16-19

5 Jacques 3.5-8

6 Éphésiens 4.25

**Il y a des familles entières qui sont bâties sur le mensonge.** J'ai dans mon propre entourage quelqu'un qui a construit toute son image sur un tissu de mensonges concernant ses études, ses revenus, ses prouesses professionnelles, ses exploits sportifs de jeunesse... Qu'advient-il de lui lorsqu'il sera démasqué ? de ses enfants lorsqu'ils découvriront qu'ils ont été élevés dans le mensonge ? de son mariage lorsque sa femme saura ?

Une affaire similaire, puissance dix, est celle qui concerne Jean-Paul Romand, donc l'histoire est racontée par Emmanuel Carrère dans son récit intitulé *L'Adversaire*<sup>7</sup>. Cet homme, qui avait arrêté ses études de médecine, se faisait passer pour un médecin, chercheur à l'OMS, ayant d'énormes revenus. Il faisait semblant d'aller au travail au siège de l'OMS à Genève mais passait en fait son temps dans sa voiture, sur un parking de supermarché, à lire des livres de médecine pour donner le change en cas de conversation avec un vrai médecin. Il tirait en réalité ses revenus substantiels d'escroqueries, dont les victimes étaient notamment les membres de sa famille. Son beau-père ayant été victime d'un accident domestique, on soupçonne Romand de l'avoir assassiné pour éviter que la victime dévoile le pot-aux-roses. Mais il s'est finalement retrouvé à deux doigts d'être démasqué par sa femme et il l'a assassinée, de même que ses enfants et ses parents. C'était à Prévessin-Moëns, dans l'Ain, en janvier 1993.

Il s'agit là d'un cas extrême mais le récit de l'affaire Romand par Emmanuel Carrère est une bonne lecture pour quiconque serait tenté de bâtir sa vie sur le mensonge. Il est d'ailleurs frappant qu'Emmanuel Carrère, sans être un auteur chrétien, déclare avoir appelé son livre *L'Adversaire* en référence au fait que la Bible appelle ainsi **le diable**, qui est aussi appelé le « père du mensonge »<sup>8</sup>.

Sans aller aussi loin, on a toujours beaucoup **plus de raisons de dire la vérité que de mentir** : l'humilité, l'amour propre, le souci de régler les problèmes au grand jour au lieu de laisser pourrir les situations délétères à l'aide de « contre-vérités ». À l'évidence, si je trouve ma situation médiocre, il m'appartient de l'améliorer dans la mesure de mes capacités ou de l'assumer dans l'humilité. Si j'ai recours au mensonge pour donner une **meilleure image de moi-même**, il me faut travailler cette image, alors que **le mensonge me rend définitivement captif** de ma mauvaise image

Il faut bien reconnaître que **toute vérité n'est pas bonne à dire**. Il m'est arrivé de regarder sur France 2 l'émission juive « À bible ouverte », animée par M. le rabbin Josy Eisenberg. Un beau jour, le thème était le mensonge. Est-il toujours peccamineux de mentir ? N'y a-t-il pas des cas où le mensonge vaut mieux que la vérité ? Le rabbin Eisenberg, jouant le rôle du candide, a bien sûr posé la question à laquelle on s'attendait : les « Justes » qui ont caché des Juifs durant la Seconde Guerre Mondiale n'ont-ils pas eu raison de mentir en prétendant qu'ils n'en cachaient pas ? Et le rabbin invité de répondre que le mensonge pour préserver autrui peut avoir lieu dans des cas beaucoup moins graves. Ainsi, selon la tradition juive, si une femme arrivée à un certain âge, demande à son mari « Chéri, est-ce que je suis aussi belle que lorsque tu m'as épousée ? », le mari a, par amour, le droit de lui répondre « oui »...

---

7 Éditions POL, 2000

8 Jean 8:44

S'il veut **être agréable au Seigneur**, le chrétien ne doit pas seulement chercher à ne pas mentir mais aussi à se préserver des propos inutiles ou de ceux qui vont faire du mal, même s'ils sont dits au nom d'une certaine vérité. Pour Dieu, il n'y a de vérité que lorsqu'elle est dite dans l'amour. Parce que l'Esprit du Dieu d'amour habite le chrétien, il ne peut plus prendre plaisir à certaines conversations<sup>9</sup>. Au contraire, il veille à toujours accompagner sa parole de grâce et à l'assaisonner de sel, selon l'expression de l'apôtre Paul<sup>10</sup>, reprenant Salomon<sup>11</sup>. C'est avec peine et seulement par nécessité qu'il devra témoigner de ce qui n'est pas à l'avantage de son prochain et non avec joie, par goût du sordide ou désir de vengeance<sup>12</sup>.

Le **mot de la fin** revient à Pierre.« Enfin, ayez tous la même pensée, les mêmes sentiments. Soyez remplis d'amour fraternel, de compassion, d'humilité. Ne rendez pas mal pour mal, ni insulte pour insulte ; au contraire, bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction. Si, en effet, quelqu'un veut aimer la vie et voir des jours heureux, qu'il préserve sa langue du mal et ses lèvres des paroles trompeuses. Qu'il s'éloigne du mal et fasse le bien, qu'il recherche la paix et la poursuive ; car le Seigneur a les yeux sur les justes et les oreilles ouvertes à leur prière »<sup>13</sup>.

---

9 Éphésiens 4 :29

10 Colossiens 4 :6

11 Proverbes 10 :20-22

12 Matthieu 7 :12

13 I Pierre 3:8-12